

Remise de la SEM d'or à Jean-Pierre Artiganave, maire de Lourdes et président de la SEM de l'Accueil

Extraits de l'intervention du Premier Magistrat Lourdais

Il a dit....

Un peu d'histoire

1 - « J'ai une pensée particulière envers les bâtisseurs de la SEM. J'ai connu dans cette affaire deux évêques, trois recteurs, des hommes et des femmes (...) Lourdes, c'est la ville des malades et des handicapés et c'est leur accueil qu'il a fallu prioritairement organiser. La SEM de l'Accueil, c'est d'abord une plate-forme commune de réflexions, de concertation, d'échanges entre les acteurs économiques, institutionnels et culturels de la ville, du département et de la région Midi-Pyrénées.



Les remerciements de J-P Artiganave
maire de Lourdes
et président de la SEM

Nous avons décidé de construire un équipement structurant spécialisé, des accueils pour personnes malades et accueils. Leur vocation sera la polyvalence avec des capacités d'adaptation suffisantes pour les malades graves ou invalides. Le champ d'investigation fut vaste et complexe (technique, architectural, médical, juridique, fiscal et institutionnel mais aussi légal avec la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat). Nous avons réalisé un montage optimal validé au ministère des Finances. La construction des accueils fut engagée en mars 1996 dans le cadre d'une ingénierie financière favorable. Le résultat : ce sont deux structures d'hébergement qui font de Lourdes la vitrine en Europe pour l'accueil et l'hébergement des personnes malades et handicapées (255 millions de francs d'investissement). L'Accueil Notre-Dame qui représente les deux tiers de l'investissement fut construit en 13 mois »

2 - « Les accueils sont terminés et la basilique du Rosaire se dégradait. Dans la continuité des aménagements réalisés, les Sanctuaires sollicitaient la SEM pour conduire le programme de restauration de la basilique du Rosaire. Le conseil d'administration, unanime, a accepté. Nouveau challenge enthousiasmant pour la SEM : assurer une maîtrise d'ouvrage pour réhabiliter un patrimoine religieux, privé mais aussi et surtout se rapprocher de la qualité artistique de l'œuvre d'origine en intégrant la valorisation culturelle de l'édifice en amont du programme de restauration. Nouvelle étude sur la faisabilité juridique, administrative, fiscale mais aussi technique. La construction d'une couverture provisoire de 2000 m² est réalisée dans un

premier temps pour stopper le processus de dégradation. 2^e décision : la basilique du Rosaire sera donnée à bail emphytéotique par son propriétaire - l'association diocésaine de Tarbes et Lourdes - à la SEM à charge pour elle de la restaurer. Décision délicate. Il nous est rapidement apparu que la réponse la plus adaptée à une restauration de qualité se trouvait dans la coopération européenne. La SEM s'est alors engagée dans la création d'un réseau européen de coopération, de Venise à Barcelone en passant par Aix-la-Chapelle, Saint Jacques de Compostelle, etc. Des artistes éminents sont intervenus, particulièrement italiens, sur les mosaïques. Ce n'est pas une affaire de rentabilité mais une contribution à la préservation d'un patrimoine qu'aucun artiste n'acceptait de voir disparaître ».

Les raisons du choix du jury

3 - *« Le jury des concours des SEM d'or de la Fédération nationale des sociétés d'économie mixte a retenu deux axes de notre action : la coopération européenne d'abord. Il a également retenu que les actions de la SEM favorisaient la diversification et le développement de l'activité touristique de Lourdes. En effet, de nombreuses études dans des sites de pèlerinage montrent que nos visiteurs manifestent un intérêt accru sur l'aspect culturel et patrimonial. La SEM décline de réelles stratégies de développement de l'économie touristique de Lourdes au travers de ses actions en facilitant l'accès au tourisme des personnes malades et handicapées, hébergement bien sûr mais aussi problèmes sur les transports des pèlerins malades par trains spéciaux, maquette tactile pour la visite du bout des doigts des personnes non voyantes et par la valorisation culturelle des édifices du patrimoine religieux et toute l'animation construite autour de ces travaux prestigieux, en gérant le mieux possible au profit du développement du territoire une démarche intime et personnelle des très nombreux visiteurs de Lourdes (bien plus de 250 millions de personnes à ce jour) » .*

4 - *« Je conclurai sur l'intérêt de cette structure pour accompagner une évolution que l'on sent poindre sur l'attractivité de Lourdes : tout n'est que nuance mais je crois que le tourisme religieux classique évolue vers une démarche plus personnelle, une recherche de sens, de spiritualité mais aussi la recherche dans la beauté et le message de l'art, d'un enrichissement. (...) La SEM poursuivra sa contribution à rendre les séjours confortables, enrichissants et anticiper les souhaits des nouvelles clientèles.*

L'action la plus importante pour l'économie touristique locale concerne une étude sur les transports des pèlerins et des pèlerins malades et handicapés par trains à Lourdes. Cette étude évolue très favorablement. Très bientôt, nous devons avec tous les maillons de la chaîne européenne d'organisations de pèlerinages négocier au minimum un référentiel de qualité et de services ainsi que de nouvelles relations commerciales équilibrées pour pérenniser cette activité dans de bonnes conditions. C'est pour moi le projet structurant de l'économie touristique de Lourdes. Votre appui sera précieux M. le Ministre auprès des sociétés nationales en charge des infrastructures et des transports ferroviaires en France mais surtout dans les pays d'Europe. Je tiens à remercier publiquement M. le Préfet des Hautes-Pyrénées de son soutien actif mais toujours efficace en particulier sur ce dossier ».

5 - *« Le 7 décembre 2004, la SEM organisera une grande manifestation d'inauguration des principaux travaux de restauration de la basilique du Rosaire. Il sera question de pierres ouvragées, de plombs, de dorures à la feuille d'or, de vitraux, de mosaïques vénitiennes, d'un grand orgue Cavalieri-Coll en présence des artistes européens en charge de ces ouvrages.*

Nous aurions M. le ministre le plus grand honneur à votre présence, pourquoi pas celle aussi de M. le Ministre de la Culture ».

Propos recueillis par Gérard Merriot